



SYNODE
160ème session du Synode, 9 juin 2010

COMPTES ET BILAN 2009

Complément au rapport d'activité 2009

En bref:

Les comptes 2009 sont dans le noir! Alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 108'885.- fr. les comptes 2009 se bouclent avec un excédent de recettes de 3'170.52 fr., après constitution de différentes réserves.

Ce bon résultat s'explique notamment par un nombre relativement important de vacances de poste, et par certaines recettes supérieures à celles attendues (dons et legs, participations des hôpitaux et de certains homes)

1.	CAISSE CENTRALE.....	2
1.1.	INTRODUCTION.....	2
1.2.	NOTES A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2009 ET DU BILAN.....	3
1.2.1	Recettes.....	3
1.2.2	Depenses.....	4
	A 1 / Synode.....	4
	A. 2 / Conseil synodal / Secrétariat.....	4
	D.1 / Extérieur.....	5
	D.2 / Intérieur.....	7
	D. 3 / Diaconie et entraide.....	7
	D. 4 / Théologie - Education - Formation.....	9
	D. 5 / Information et communications.....	9
	D. 6 / Finances et Administration.....	11
	Attributions.....	11
1.2.3	Résultat résumé par département.....	12
1.2.4	Bilan au 31.12.2009.....	13
1.3.	RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES.....	17
2.	TERRE NOUVELLE	18
2.1.	CIBLES ET DONS.....	18
2.2.	Fonds "1% Aide au tiers-monde".....	18
2.3.	Fonds d'action d'évangélisation neuchâteloise.....	18
3.	LA VIE PROTESTANTE	19
3.1.	COMPTE.....	19
3.2.	BILAN.....	19
4.	RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.....	20

1. CAISSE CENTRALE

1.1. INTRODUCTION

Les comptes de l'exercice 2009 bouclent avec un excédent de recettes de 3'170.52 fr., alors qu'un excédent de dépenses de 108'885.- fr. avait été porté au budget. Cet excédent de dépenses avait même été porté à 596'885. fr. dans le cadre de la planification financière présentée au Synode de juin 2009.

Ce bon résultat des comptes 2009 par rapport aux prévisions beaucoup plus sombres du budget et de la planification financière doit néanmoins nous rendre attentifs aux aspects suivants:

- La contribution ecclésiastique encaissée en 2009 est de 7 millions. Elle est au même niveau qu'en 2008, ce qui est réjouissant dans le contexte de la crise financière qui a frappé le monde cette année (la planification financière la réajustait en cours d'année à 6,7 millions).
- Cependant, la somme de 7 millions a pu être atteinte grâce à deux actions entreprises en 2009, soit la visite d'entreprises et le projet Accompagnement des Contribueurs. La première a débouché sur l'engagement de la BCN à verser 250'000.- fr. pour les 3 Eglises reconnues, la seconde a permis le paiement de plus de 100'000.- fr. de contribution ecclésiastique par des protestants qui ne l'avaient pas payée cette année. Sans ces deux mesures, le montant projeté dans la planification financière de 6,7 millions aurait été réalité.
- Un nombre relativement important de postes ont été vacants cette année, ce qui a représenté une économie de plus de 240'000.- fr. par rapport au budget. L'ensemble de ces vacances n'a pu être compensé entièrement par des remplacements. Cela n'a pas manqué de mettre à forte contribution les collaborateurs en poste pour assurer le maximum des tâches laissées sans responsables. C'est en guise de reconnaissance que le Conseil synodal propose d'allouer une partie de ces économies (soit 55'000.- fr.) à une rétribution extraordinaire des collaborateurs en poste.
- Le bon résultat de l'exercice a également permis d'établir un certain nombre de réserves nécessaires à la sécurité financière de notre institution (provision pour débiteurs douteux et provision pour risques de cours pour un total de 200'000.-fr.) ainsi qu'une attribution au fonds de rénovation des cures pour un montant de 70'000.- fr. suite au report d'un certain nombre de travaux.
- Enfin, les efforts fournis par chacun pour tenir un budget resserré suite aux différentes mesures d'économie ont permis d'atteindre l'objectif de comptes équilibrés.

Pour rappel et hors comptabilité EREN, les retraites anticipées sont financées par le Fonds de garantie. Pour 2009, le montant total des indemnités financées par le Fonds de garantie s'élève à 259'650.- francs. A titre d'information, en 2009, le Conseil du Fonds de garantie a accepté, sur proposition du Conseil synodal, d'accorder à une personne une indemnité de retraite pour l'année 2010.

Les charges brutes enregistrées sont de 9'521'938.- fr. soit 229'947.- fr. inférieures au budget. Par rapport aux charges brutes, les charges nettes tiennent compte des ressources qui figurent dans les comptes A1 à D6.

Le résumé des comptes se présente comme suit :

Charges nettes	Fr.	8'039'441.95
Recettes	Fr.	8'042'612.47
Excédent des recettes	Fr.	3'170.52

1.2. NOTES A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2009 ET DU BILAN

	Comptes 2008		Comptes 2009		Budget 2009		Par rapport au:		Par rapport au:		
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2008		Budget 2009		
Recettes											
1. Contribution ecclésiastique	Y	7'008'956.65		6'956'451.00		7'200'000.00	-52'500	-0.75%	-243'500	-3.38%	
2. Part du subside const. / Subvention de l'Etat	Y	828'903.00		828'903.00		829'000.00	0	0.00%	-100	-0.01%	
3. Prestations des Communes urbaines		5'750.00		5'750.00		6'000.00	0	0.00%	-300	-4.17%	
4. Intérêts	Y	94'785.10		15'252.45		15'000.00	-79'500	-83.91%	300	1.68%	
5. Journée d'offrande	Y	64'727.30		87'993.70		60'000.00	23'300	35.95%	28'000	46.66%	
6. a) Dons, legs	Y	165'809.35		233'262.32		90'000.00	67'500	40.68%	143'300	159.18%	
b) Attributions des dons	Y	40'000.00		85'000.00		-	45'000	112.50%	85'000	-	
7. Dons 2007 action "Emprunt 2007"		920.00		-		-	-900	-100.00%	-	-	
8. a) Ventes d'immeubles	Y	1'672'000.00		1'398'800.00		-	-	-	-	-	
b) Attribution ventes d'immeubles	Y	1'672'000.00		1'398'800.00		-	-	-	-	-	
Total des recettes		0.00	8'129'851.40	0.00	8'042'612.47	0.00	8'200'000.00	-87'000	-1.07%	-157'400	-1.92%

1.2.1 RECETTES

ad 1	L'Etat a encaissé, du 19 janvier 2009 au 12 janvier 2010, 6'828'618.00 fr. de contributions ecclésiastiques.	Personnes physiques	5'496'328.00 fr.	Personnes morales	1'332'290.00 fr.
	La Caisse centrale a reçu directement des contributions pour 127'833.00 fr.	Personnes physiques	120'038.00 fr.	Personnes morales	7'795.00 fr.
		Total personnes physiques	5'616'366.00 fr.	Total personnes morales	1'340'085.00 fr.

Par rapport à l'exercice 2008 ces résultats sont de quelques 82'623.00 fr. plus élevés pour les personnes physiques et de 135'124.00 fr. moins élevés pour les personnes morales. Le total de la contribution ecclésiastique comptabilisé en 2009 s'élève donc à 6'956'451.00 fr, soit une diminution de 52'505.00 fr. par rapport à 2008 (soit 0.75%).

- ad 1 + 2 Les montants totaux encaissés sont de 7'785'354.00 fr. Suite à une nouvelle clé de répartition entre les trois Eglises, un montant de 31'006.00 fr. a été reversé aux Eglises catholiques romaine et chrétienne en 2009.
- ad 4 La différence des comptes 2008 et 2009 provient essentiellement de la baisse des taux d'intérêts des placements à termes.
- ad 5 La nouvelle formule de la Journée d'offrande a porté ses fruits, puisque le résultat est de près de 23'300.00 fr supérieur au montant de l'année 2008. Les versements directs de particuliers s'élèvent à 76'185.20 fr., alors que 11'808.50 fr. ont été récoltés par les paroisses. Par rapport à l'exercice 2008, le montant versé par des particuliers est de 23'719.00 fr. supérieur, celui collecté par les paroisses est de 452.00 fr. inférieur.
- ad 6a Le montant des dons et legs que la Caisse centrale a reçus en 2009 est près de 67'500.00 fr. supérieur à celui de 2008. Les paroisses ont effectué des dons pour un montant de 37'100.00 fr. La Caisse centrale a touché des dons et legs de particuliers durant l'année 2009 pour un montant de 151'200.00 fr. et 45'000.00 fr. d'Eglises et paroisses de Suisse allemande, en plus des dons attribués directement à certaines activités (D4, 1c et D6, 9c).
- ad 6b Dès l'exercice comptable 2006, la décision du Conseil synodal de faire apparaître dans les comptes d'exploitation les dons extraordinaires supérieurs à 20'000.00 fr. dont l'affectation est laissée au choix du Conseil synodal, est appliquée. Ainsi, un don de 85'000.00 fr. comptabilisé sous ad 6 a été attribué par le Conseil synodal à la "Provision pour Accompagnement des Contributeurs" pour 30'000.00 fr., au "Fonds de remplacements en cas de maladies" pour 13'000.00 fr., à une réserve pour l'achat du recueil Alléluia pour 30'000.00 fr. et à une réserve pour la rencontre des permanents pour 12'000.00 fr.
- ad 8 Le produit de la vente des cures de La Chaux-du-Milieu et de Pesex a été attribué à une réserve pour la revalorisation du parc immobilier.

		Comptes 2008		Comptes 2009		Budget 2009		Par rapport au:		Par rapport au:	
		Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2008		Budget 2009	
Dépenses											
A 1. / SYNODE											
1.	Frais de session	y	12'857.05	7'694.75		16'220.00		-5'200	-40.15%	-8'500	-52.56%
2.	Imprimés et divers		20'859.95	21'022.90		24'400.00		200	0.78%	-3'400	-13.84%
3.	Culte cantonal / Journées thématiques	y	1'004.20	538.00		-		-500	-46.43%	500	-
4. a)	Processus EREN 2003		1'077.30	-		-		-1'100	-100.00%	-	-
b)	Processus EREN 2003 (prélèvement sur provisions)							1'100	100.00%	-	-
	Total A 1.		35'798.50	29'255.65	0.00	40'620.00	0.00	-5'500	-15.74%	-11'400	-27.98%
A 2. / CONSEIL SYNODAL / SECRETARIAT											
1. a)	Traitements et Indemnités Conseil synodal	y	185'235.60	209'770.10		232'800.00		24'500	13.25%	-23'000	-9.89%
b)	Secrétariat traitement et charges	y	226'537.90	211'982.95		202'500.00		-14'600	-6.42%	9'500	4.68%
2.	Frais de séances		7'126.75	8'342.45		10'000.00		1'200	17.06%	-1'700	-16.58%
3.	Délégations et vacations		6'361.65	5'176.60		7'000.00		-1'200	-18.63%	-1'800	-26.05%
4.	Abonnements, imprimés, divers		6'735.65	4'377.80		8'000.00		-2'400	-35.01%	-3'600	-45.28%
5.	Rencontre avec les ministres et permanents	y	18'868.20	10'975.65		20'000.00		-7'900	-41.83%	-9'000	-45.12%
6. a)	Frais des commissions		-	-		700.00		-	-	-700.00	-100.00%
	Total A 2.		450'865.75	450'625.55	0.00	481'000.00	0.00	-200	-0.05%	-30'400	-6.31%
D 1. / EXTERIEUR											
1. a)	FEPS, contributions	y	122'516.00	125'465.00		125'465.00		2'900	2.41%	0	0.00%
b)	Diminution contribution à la FEPS	y			30'000.00		30'000.00	0	0.00%	0	0.00%
c)	Participation des paroisses (Suisa, etc.)				6'420.00		6'800.00	-400	6.07%	0	0.15%
2.	Conférence œcuménique des Eglises (COE)		1'181.00	1'181.00		1'200.00		0	0.00%	0	-1.58%
3. a)	CER, CEPPLÉ	y	9'616.00	13'000.00		24'800.00		3'400	35.19%	-11'800	-47.58%
b)	Diminution contribution à la CER	y			60'000.00		60'000.00	0.00	0.00%	0.00	0.00%
	Total D 1.		133'313.00	139'646.00	96'810.00	151'465.00	96'800.00	5'900	16.11%	-11'800	-21.64%

1.2.2 DEPENSES

Remarques générales : dans tous les chapitres où elles apparaissent, les dépenses pour traitements s'entendent charges sociales comprises, soit les cotisations de l'employeur aux institutions de prévoyance sociale (AVS, assurance chômage, allocations familiales, assurance accidents, Caisse de pensions de l'Etat).

Sur l'ensemble des charges salariales, un montant de 87'092.- fr., soit 1.5% sur la part employeur des primes pour la Caisse de pensions, a pu être facturé au Fonds de garantie sur la base de l'adaptation du règlement du Fonds voté lors de la session du Synode du 5 mai 1999.

A 1 / Synode

Ad 1 Les frais d'organisation des Synodes (repas - location - photocopies) ont été très largement inférieurs au budget et aux frais 2008. La diminution s'explique par une baisse des frais de secrétariat, des frais de photocopies et des frais de repas. En 2008 avait également eu lieu une session de relevée.

ad 3 En 2009, il n'y a pas eu de culte cantonal. Les frais comptabilisés dans ce compte sont ceux de la soirée sur le thème "Santé au travail" organisée au Louverain en septembre 2009.

A. 2 / Conseil synodal / Secrétariat

ad 1a Dans ce poste figurent les indemnités versées aux conseillers synodaux laïcs. Il comprend également le traitement lié à la présidence du Conseil synodal. Le nombre de conseillers n'est pas au complet ce qui implique des charges effectives moins élevées que celles budgétées.

ad 1b Ce poste comprend les charges salariales du secrétaire général et de la responsable du secteur secrétariat. Tous les autres postes du personnel de l'administration figurent sous D.6 ad 1. La différence avec le budget provient des différentes charges liées au changement du secrétaire général (hautes-paies et rappel Caisse de Pension).

ad 5 Le budget avait été établi sur les bases des frais 2008. L'organisation de la rencontre 2009 en France a permis d'obtenir des charges moins élevées.

D.1 / Extérieur

ad 1a+b Le montant est celui adopté par le Synode pour l'année 2009. Une remise de 30'000.- fr. a été accordée par la FEPS.

ad 3a Ce poste comprend la participation de l'EREN aux frais de fonctionnement du Bureau de la CER et de la Conférence des Eglises protestantes des pays latins d'Europe (CEPPLE).

La contribution de l'EREN à la CER, basée sur la clé de répartition, s'élève à 227'035.- fr., ventilée dans différentes rubriques de ces comptes. D'autres montants sont également imputés dans ces rubriques pour un total de 49'359 fr. Ils portent notamment sur l'achat de prestations à la CER pour la formation des ministres et des laïcs et sur la participation aux frais de supervisions.

Ventilation du montant facturé par la CER			Achat de prestations complémentaires	
D1/3	BCER, CEPPLE	13'000	Formation continue	24'459
D2/9	CER-OPF	80'200	Supervisions	1'810
D4/13	CER-OPF	----->	Formation bénévoles	23'090
D4/14	CER-OPEC	22'235		
D5/8	CER-OPM	111'600		
Total contribution selon clé		227'035	Total hors contrib.	49'359
			Total imputé sous CER	276'394

ad 3b La demande de diminution de la participation de l'EREN à la contribution de la CER a été accordée à raison de 60'000.- fr.

	Comptes 2008		Comptes 2009		Budget 2009		Par rapport au:		Par rapport au:		
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2008		Budget 2009		
D 2. / INTERIEUR											
a) Paroisses											
1. a) Desserte ministérielle paroisses	Y	4'526'366.85		4'430'159.10	4'536'200.00		-96'200	-2.13%	-106'000	-2.34%	
b) Participation des Homes	Y		30'050.00		54'700.00	44'600.00	-24'700	82.03%	-10'100	22.65%	
c) Indemnités loyers/chauffage		61'656.80		47'465.50	50'000.00		-14'200	-23.02%	-2'500	-5.07%	
2. a) Service de remplacements + vacations diverses	Y	53'834.60		55'131.35	45'000.00		1'300	2.41%	10'100	22.51%	
b) Part paroisses aux frais de déplacements			32'922.00		23'560.80	35'000.00	9'400	-28.43%	11'400	-32.68%	
3. Allocations aux stagiaires	Y	47'677.05		48'869.05	97'400.00		1'200	2.50%	-48'500	-49.83%	
4. Mesures d'accompagnement des retraites anticipées		33'150.10		-	1'300.00		-33'200	-100.00%	-1'300	-100.00%	
<i>Sous-total Paroisses</i>		4'722'685.40	62'972.00	4'581'625.00	78'260.80	4'729'900.00	79'600.00	-156'300	-3.36%	-146'900	-3.16%
b) Centre cantonal aumôneries											
5. a) Traitement et charges aumôneries cantonales		451'998.95		469'396.25	477'200.00		17'400	3.85%	-7'800	-1.64%	
b) Participation des Hôpitaux	Y		201'844.20		211'411.00	173'000.00	-9'600	4.74%	-38'400	22.20%	
6. Frais du Conseil, des commissions et des modérateurs		-		535.80	2'500.00		500	-	-2'000	-78.57%	
7. Mesures d'accompagnement des retraites anticipées		13'676.80		-	-		-13'700	-100.00%	-	-	
<i>Sous-total Centre cantonal aumôneries</i>		465'675.75	201'844.20	469'932.05	211'411.00	479'700.00	173'000.00	-5'300	-2.01%	-48'200	-15.71%
c) Divers											
8. Responsable des ministères: Trait. et charges		100'504.10		102'775.95	105'200.00		2'300	2.26%	-2'400	-2.30%	
9. CER - OPF (Formation des permanents) + supervisions	Y	90'847.05		106'468.95	115'000.00		15'600	17.20%	-8'500	-7.42%	
0. Attributions : Fonds des vocations tardives		-		10'000.00	10'000.00		10'000	-	0	0.00%	
1. Politique du personnel											
a) Démarches égalité femmes-hommes	Y	-		9'000.00	0.00		9'000	-	9'000	-	
b) Participation Bureau fédéral de l'égalité			-		4'357.50		-4'400	-	-4'400	-	
<i>Sous-total Divers</i>		191'351.15	0.00	228'244.90	4'357.50	230'200.00	0.00	32'500	17.00%	-6'300	-2.74%
Total D 2.		5'379'712.30	264'816.20	5'279'801.95	294'029.30	5'439'800.00	252'600.00	-129'100	-2.52%	-201'400	-3.88%
D 3. / DIACONIE ET ENTRAIDE											
a) Diaconie											
1. a) Centre Social Protestant		614'400.00		646'300.00	646'300.00		31'900	5.19%	0	0.00%	
b) CSP participation des paroisses			120'000.00		120'000.00	120'000.00	0	0.00%	0	0.00%	
2. Clinique de La Rochelle	Y	34'180.00		-	-		-34'200	-100.00%	-	-	
3. Subvention Croix-Bleue	Y	7'000.00		7'000.00	7'000.00		0	0.00%	0	0.00%	
<i>Sous-total Diaconie</i>		655'580.00	120'000.00	653'300.00	120'000.00	653'300.00	120'000.00	-2'300	-0.43%	0	0.00%
b) Entraide											
4. animateur Terre Nouvelle : Traitements et charges	Y	76'579.40		80'190.60	76'000.00		3'600	4.72%	4'200	5.51%	
5. Frais généraux		8'157.40		10'303.35	10'000.00		2'100	26.31%	300	3.03%	
6. Participation aux frais d'animation		3'450.00		4'500.00	4'500.00		1'100	30.43%	0	0.00%	
7. Attribution : Fonds 1% aide au Tiers-monde	Y	81'300.00		80'400.00	82'000.00		-900	-1.11%	-1'600	-1.95%	
<i>Sous-total Entraide</i>		169'486.80	0.00	175'393.95	0.00	172'500.00	0.00	5'900	3.49%	2'900	1.68%
8. Frais du Conseil et des commissions		85.00		-	1'000.00		-100	-100.00%	-1'000	-100.00%	
9. Plateforme cantonale de Diaconie	Y	-		-	3'000.00		0.00	0	-3'000	-100.00%	
Total D 3.		825'151.80	120'000.00	828'693.95	120'000.00	829'800.00	120'000.00	3'500	0.50%	-1'100	-0.16%

D.2 / Intérieur

- ad 1a La différence entre la somme budgétée de 4'536'200.- fr. et les comptes provient des vacances temporaires de postes.
- ad 1b L'augmentation est due au fait que plusieurs homes ont répondu favorablement à la sollicitation des paroisses à la participation des frais liés à l'aumônerie dans leur établissement.
- ad 2a Le dépassement de ce poste est lié à une forte augmentation des appels au service des remplacements due à des vacances temporaires de postes (ad 1a) et des arrêts maladie dont le remplacement ne peut plus être pris en charge à l'interne des paroisses ou des centres.
- ad 3 Il est difficile de prévoir le nombre de stagiaires et leurs charges de famille au moment de l'établissement du budget. Le fait que l'année de formation se situe sur deux années civiles est également à l'origine de la différence.
- ad 5b Au moment d'établir le budget, les négociations sur les montants à recevoir du nouvel Hôpital neuchâtelois (HNE) et le Centre neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) n'avaient pas abouti. Les résultats des négociations se sont avérés de 14'000.- fr. meilleurs que les prévisions. L'augmentation est également due à un solde du montant 2008 (22'000.- fr). Les participations se composent de la manière suivante :

HNE	126'844.00	Perreux	19'800.00
Providence	4'000.00	Préfergier	38'400.00
Solde HNE 2008	22'367.00		

- ad 9 L'augmentation des charges concernant la formation continue est réjouissante : elle montre le succès de la politique du Conseil synodal encourageant la pratique de la supervision et la formation continue, ainsi que l'attractivité du catalogue de l'OPF (Office Protestant de la Formation) qui motive les ministres à s'inscrire à des sessions adaptées et répondants aux besoins identifiés. S'ajoutent également les sessions obligatoires pour les personnes dans leurs 5 premières années de ministère. Pour rappel, les frais de supervision des aumôniers sont pris en charge par le Fonds Brandt.
- ad 11 Cette rubrique comprend le coût de certification Equal Salary ainsi que les charges salariales du personnel attaché à ces démarches. Une partie de ces coûts est couverte par une subvention du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)

D. 3 / Diaconie et entraide

- ad 2 L'intégration de La Rochelle dans le CNP ayant pris effet au 1er janvier 2009, il n'y a plus de participation de la Caisse centrale.
- ad 3 Participation de 20 % au traitement et charges sociales de l'animateur cantonal.
- ad 4 Ce montant correspond aux charges de l'animateur Terre Nouvelle et un appui administratif. L'augmentation est due à des charges salariales (LPP) qui n'avaient pas pu être anticipées lors de l'élaboration du budget 2009.
- ad 7 L'attribution au Fonds 1% Tiers-Monde correspond à 1% des recettes nettes de fonctionnement, hors recettes extraordinaires (Recettes, chiffres 1à 6b),
- ad 9 Cette rubrique créée en 2008 en prévision de la constitution de la plate-forme diaconale de proximité (frais de matériel et de fonctionnement), n'a pas encore été sollicitée.

		Comptes 2008		Comptes 2009		Budget 2009		Par rapport au:		Par rapport au:	
		Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2008		Budget 2009	
D 4. / THEOLOGIE - EDUCATION - FORMATION											
a) ThEF											
1. a)	Traitements et charges	526'039.10		504'175.40		584'700.00		-21'900	-4.16%	-80'500	-13.77%
b)	Participation des institutions d'éducation spécialisées		80'807.05		81'688.00		76'200.00	-900	1.09%	-5'500	7.20%
c)	Participations extérieures		18'000.00		18'000.00		18'000.00	0	0.00%	0	0.00%
2.	Frais d'organisation d'animations	3'662.95		4'686.45		7'500.00		1'000	27.94%	-2'800	-37.51%
3.	Frais de formation catéchétique	3'904.30		4'025.45		5'500.00		100	3.10%	-1'500	-26.81%
4.	Frais du Conseil du Centre cantonal ThEF	813.75		955.85		1'000.00		100	17.46%	0	-4.42%
5.	Frais divers	41'374.90		34'348.40		43'100.00		-7'000	-16.98%	-8'800	-20.31%
6.	Mesures d'accompagnements des retraites anticipées	-		5'000.00		-		5'000	-	5'000	-
	<i>Sous-total ThEF</i>	<i>575'795.00</i>	<i>98'807.05</i>	<i>553'191.55</i>	<i>99'688.00</i>	<i>641'800.00</i>	<i>94'200.00</i>	<i>-23'500</i>	<i>-4.92%</i>	<i>-94'100</i>	<i>-17.18%</i>
b) Autres tâches du département											
7.	Commission de musique et liturgie	-		-		1'000.00		-	-	-1'000	-100.00%
8.	Cours d'orgue	602.30		-		1'500.00		-600	-100.00%	-1'500	-100.00%
9.	Centre oecuménique de documentation - COD	73'782.85		74'762.65		77'000.00		1'000	1.33%	-2'200	-2.91%
	<i>Sous-total Autres tâches du département</i>	<i>74'385.15</i>	<i>0.00</i>	<i>74'762.65</i>	<i>0.00</i>	<i>79'500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>400</i>	<i>0.51%</i>	<i>-4'700</i>	<i>-5.96%</i>
c) Autres charges imputées au département											
10.	Le Louverain SA - subvention	182'000.00		182'000.00		182'000.00		0	0.00%	0	0.00%
11.	Société Biblique Suisse	1'000.00		1'000.00		1'000.00		0	0.00%	0	0.00%
12.	Bibliothèque des pasteurs: Subvention	10'000.00		10'000.00		10'000.00		0	0.00%	0	0.00%
13.	CER - OPF (Formation des bénévoles)	23'100.00		23'090.00		25'000.00		0	-0.04%	-1'900	-7.64%
14.	CER - OPEC (Office protestant des éditions chrétiennes)	19'340.00		22'235.00		21'600.00		2'900	14.97%	600	2.94%
15.	Subvention à organismes de formation	500.00		500.00		1'000.00		0	0.00%	-500	-50.00%
	<i>Sous-total Autres charges imputées au département</i>	<i>235'940.00</i>	<i>0.00</i>	<i>238'825.00</i>	<i>0.00</i>	<i>240'600.00</i>	<i>0.00</i>	<i>2'900.00</i>	<i>1.22%</i>	<i>-1'800.00</i>	<i>-0.74%</i>
	Total D 4.	886'120.15	98'807.05	866'779.20	99'688.00	961'900.00	94'200.00	-20'200	-2.57%	-100'600	-11.59%
D 5. / INFORMATION ET COMMUNICATION											
1.	La Vie Protestante - subvention	172'000.00		172'000.00		172'000.00		0	0.00%	0	0.00%
2.	Chargé info.-Com. : Traitements et charges	59'071.65		62'025.05		68'400.00		3'000	5.00%	-6'400	-9.32%
3.	Site Internet										
a)	Rédactrice en ligne : Traitements et charges	23'537.25		25'471.65		24'000.00		1'900	8.22%	1'500	6.13%
b)	Frais techniques			27'153.20				27'200	-	27'200	-
c)	Prélèvement sur provisions				10'300.00			-10'300	-	-10'300	-
4.	Charte et Identité visuelle	-		-		18'000.00		-	-	-18'000	-100.00%
5.	Frais du Conseil et des commissions	4'181.40		5'151.20		6'000.00		1'000	23.19%	-800	-14.15%
6.	Imprimés et divers	-		-		2'000.00		-	-	-2'000	-100.00%
7.	Emissions "Passerelles" (Canal Alpha)	63'156.00		65'304.00		68'000.00		2'100	3.40%	-2'700	-3.96%
8.	CER - OPM (Office Protestant des Médias)	109'854.00		111'600.00		110'100.00		1'700.00	1.59%	1'500.00	1.36%
	Total D 5.	431'800.30	0.00	468'705.10	10'300.00	468'500.00	0.00	26'600	6.16%	-10'100	-2.15%

D. 4 / Théologie - Education - Formation

- ad 1 b Les charges de l'aumônerie spécialisée sont subventionnées par les institutions à raison de 80%. Le solde est à la charge des trois Eglises reconnues.
- ad 1 c Ce montant représente le versement de la paroisse de Zumikon/ZH qui soutient l'EREN depuis de nombreuses années pour le poste de l'aumônerie de jeunesse – formation des moniteurs.
- ad 2 Ce poste comprend les frais pour la formation théologique et le dialogue inter-religieux. La différence avec le budget s'explique par le fait que certaines de ces activités ont bénéficié de soutiens financiers externes.
- ad 3 Ce poste doit permettre aux responsables de la catéchèse de jeunesse d'organiser des cours ou camps pour des catéchètes, moniteurs et enseignants. Son utilisation effective dépend de l'intérêt pour ces cours et du nombre d'intervenants bénévoles ou rémunérés.
- ad 5 Ce poste comprend les frais de fonctionnement de tous les permanents : déplacements, locations de bureaux, téléphones, ADSL, matériel de bureau, etc. La baisse de ce point est due à la vacance temporaire d'un certain nombre de postes au sein du ThEF. Sont également compris dans ce poste les frais d'animation des permanents de l'aumônerie dans les établissements spécialisés. A noter que ces derniers sont pris en charge à 80% par les institutions concernées (voir D4, ad 1b).
- ad 6 Dans ce compte sont comptabilisées les mesures d'accompagnement financières concernant deux retraites anticipées, accordées selon la décision prise par le Synode de décembre 2006.
- ad 10 Selon la décision du Synode de septembre 2006, la subvention garantie au Louverain est fixée à 182'000.- fr. jusqu'en 2010.

D. 5 / Information et communication

- ad 1 Suite aux décisions du Synode de juin 2009, le montant de la participation de la Caisse centrale à la Vie Protestante est de 172'000.- fr. Ce montant comprend notamment le salaire du Rédacteur neuchâtelois et de son assistante.
- ad 3 Par soucis de clarté, ce poste a été dédoublé en ce qui concerne les charges salariales et les coûts techniques.
 - b) le dépassement est notamment dû à des questions et problèmes graphiques.
 - c) un montant de 10'300.- fr. provient de la dissolution de la réserve prévue pour la conception du site
- ad 4 Ce poste englobe les charges liées à la réalisation de la "Charte de l'EREN", instrument de valorisation du travail effectué en Eglise et de motivation des ministres, diacres, permanents et bénévoles de l'EREN. Il comprend aussi le renouvellement consécutif et nécessaire de l'identité visuelle. Suite au retard pris dans la réalisation de ce projet, les 18'000.- fr. portés au budget 2009 n'ont pas encore été utilisés; ils ont été reportés au budget 2010.
- ad 8 Il s'agit d'un compte regroupant les contributions à la CER pour Protestinfo, le Service de radio des Eglises romandes, le Service de TV des Eglises romandes, ainsi que le Service Internet romand CIEPR (en charge par exemple du site www.questiondieu.com).

		Comptes 2008		Comptes 2009		Budget 2009		Par rapport au:		Par rapport au:	
		Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2008		Budget 2009	
D 6. / FINANCES ET ADMINISTRATION											
1. a)	Traitements et charges	321'606.70		346'595.90		339'500.00		25'000	7.77%	7'100	2.09%
b)	Restitutions pour travaux Fondations		31'742.25		30'668.30		30'000.00	1'100	-3.38%	-700	2.23%
2.	Loyer, conciergerie, chauffage	45'578.30		40'401.85		47'900.00		-5'200	-11.36%	-7'500	-15.65%
3. a)	Mobilier et machines de bureau	18'015.20		7'046.35		10'000.00		-11'000	-60.89%	-3'000	-29.54%
b)	Mobilier et machines de bureau, pré. sur prov.		8'600.00		-		-	8'600	-100.00%	-	-
4. a)	Fourniture de bureau	12'315.10		11'920.40		13'000.00		-400	-3.21%	-1'100	-8.30%
b)	Provision pour informatique RH (Abacus)			14'000.00				14'000	-	14'000	-
5.	Frais généraux, ports, téléphone	20'664.59		25'007.00		30'000.00		4'300	21.01%	-5'000	-16.64%
	<i>Sous-total I</i>	418'179.89	40'342.25	444'971.50	30'668.30	440'400.00	30'000.00	36'500	9.65%	3'900	0.95%
6.	Exploitation immobilière										
a)	Gestionnaire immobilier : Trait. + charges + frais	2'808.10		16'860.10		30'000.00		14'100	500.41%	-13'100	-43.80%
b)	Gérance immobilière (Foncia)	-		12'912.50		-		12'900	-	12'900	-
c)	Immeubles: Entretien et rénovations	512'929.40		500'342.95		525'000.00		-12'600	-2.45%	-24'700	-4.70%
d)	Intérêts hypothécaires	189'130.30		127'821.15		179'800.00		-61'300	-32.42%	-52'000	-28.91%
e)	Mise en place stratégie immobilière	-		9'569.55		-		9'600	-	9'600	-
7. a)	Revenu des immeubles		785'764.00		751'000.45		769'400.00	34'800	-4.42%	18'400	-2.39%
b)	Provision s/débiteurs douteux	40'000.00		20'000.00		-		-20'000	-50.00%	20'000	-
	<i>Sous-total II</i>	744'867.80	785'764.00	687'506.25	751'000.45	734'800.00	769'400.00	-22'600	55.26%	-28'900	83.51%
8.	Intérêts passifs	8'823.15		6'720.50		10'000.00		-2'100	-23.83%	-3'300	-32.80%
9. a)	Efforts financiers et rappels	90'369.05		78'063.75		100'000.00		-12'300	-13.62%	-21'900	-21.94%
b)	Chargée de contacts : Traitement + charges + frais	112'042.25		54'343.70		83'500.00		-57'700	-51.50%	-29'200	-34.92%
c)	Prélèvement sur provisions		90'000.00		80'000.00		80'000.00	10'000	-11.11%	0	0.00%
10.	Frais Commission et organe de contrôle	1'104.50		1'064.90		1'100.00		0	-3.59%	0	-3.19%
11.	Allocations et subventions diverses	5'260.00		5'760.00		9'000.00		500	9.51%	-3'200	-36.00%
	<i>Sous-total III</i>	217'598.95	90'000.00	145'952.85	80'000.00	203'600.00	80'000.00	-61'600	-48.31%	-57'600	-46.64%
	Total D 6.	1'380'646.64	916'106.25	1'278'430.60	861'668.75	1'378'800.00	879'400.00	-47'800	-10.29%	-82'600	-16.55%
Attributions											
1.	Fonds de roulement	130'000.00		-		-					
2.	Provision sur risques de cours	-		180'000.00		-					
	Total Attributions	130'000.00	0.00	180'000.00	0.00	0.00	0.00	50'000	38.46%	180'000	-
RECAPITULATION											
	Total des recettes		8'129'851.40		8'042'612.47		8'200'000.00	-87'200.00	-1.07%	-157'400.00	-1.92%
	Participation de tiers et autres ressources		1'497'226.80		1'482'496.05		1'443'000.00	-14'700.00	-0.98%	39'500.00	2.74%
	Total des ressources		9'627'078.20		9'525'108.52		9'643'000.00	-102'000.00	-1.06%	-117'900.00	-1.22%
	Total des charges	9'653'408.44		9'521'938.00		9'751'885.00		131'500.00	-1.36%	229'900.00	-2.36%
	Excédent de charges		26'330.24				108'885.00				
	Excédents des ressources				3'170.52						

D. 6 / Finances et Administration

- ad 1a Ce poste comprend les traitements des responsables des secteurs finances, immobilier et secrétariat, ainsi que des secrétaires. La différence d'avec le budget est due aux mesures liées au départ d'une collaboratrice et à son remplacement ainsi qu'à un remplacement pour un congé maternité.
- 1b Il est à noter qu'une adaptation des honoraires pour la tenue de la comptabilité d'une Fondation a été rediscutée pour 2010.
- ad 6a Charges liées à la fonction à 20% de la collaboratrice de gestion immobilière (gestion des ventes et planification / réalisation des rénovations) en lien avec la politique de revalorisation du parc immobilier.
- ad 6b Honoraires de la gérance (Foncia Geco) chargée du mandat de gestion des immeubles depuis août 2009.
- ad 6c L'entier de la somme budgétée n'a pas été utilisé. Certains travaux prévus en 2008 et exécutés en 2009 étaient comptabilisés en 2008. Certains travaux ont également été mis en attente de l'établissement d'un plan quinquennal d'entretien (réalisation en 2010) afin d'améliorer la cohérence des investissements.
- ad 6d La diminution de ce poste est due à une baisse des taux hypothécaires: celui de la BCN qui a été renégocié dans le contexte global de la baisse des taux, mais surtout le taux du Fonds de Garantie que son Comité a accepté, en cours d'année, de réduire temporairement à 2,875% au lieu des 4,45% prévus.
- ad 6e Cette rubrique correspond aux frais d'architectes et de spécialistes immobiliers pour les premières études (plan, étude de marché) du développement immobilier.
- ad 7a Compte tenu des départs, changements de postes et ventes de cures, ce poste subit des fluctuations difficiles à déterminer à l'élaboration du budget.
- ad 7b La provision pour débiteurs douteux a été augmentée.
- ad 8 Ce poste comprend les intérêts liés à l'appel de fonds lancé en 2007 auprès des paroissiens et paroisses du canton.
- ad 9a-c Dans ce poste sont compris les frais liés à la Journée d'offrande (plus bas de 3'000.- fr. par rapport au budget) ainsi que les charges réparties entre les trois Eglises reconnues pour le traitement annuel de la contribution ecclésiastique. Les frais de campagne se sont montés à 42'000.- fr. conformément au montant prévu.
- Ce poste comprend également les charges liées au projet "Accompagnement des Contributeurs" (AC), Il est à noter également que les frais des bénévoles ont été très largement inférieurs à ceux budgétés. Les charges de ce projet sont balancées par une dissolution de la "Provision Accompagnement des Contributeurs" (voir note correspondante sous 1.4.4. Bilan), et qui est réalimentée chaque année par un don d'une paroisse Suisse-allemande.

Attributions

- ad 2 Une provision sur risques de cours a été constituée suite à la baisse des marchés boursiers ainsi que pour couvrir le risque de dévaluation des actions du Louverain.

1.2.3. RÉSULTAT RÉSUMÉ PAR DÉPARTEMENT

	Comptes 2008		Comptes 2009		Budget 2009		Par rapport au:		Par rapport au:	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Comptes 2008		Budget 2009	
Recettes		8'129'851.40		8'042'612.47		8'200'000.00	-87'000	-1.07%	-157'400	-1.92%
A 1. / SYNODE	34'721.20		29'255.65		40'620.00		-5'500	-15.74%	-11'400	-27.98%
A 2. / CONSEIL SYNODAL SECRETARIAT	450'865.75		450'625.55		481'000.00		-200	-0.05%	-30'400	-6.31%
D 1. / EXTERIEUR	36'893.00		42'836.00		54'665.00		5'900	16.11%	-11'800	-21.64%
D 2. / INTERIEUR	5'114'896.10		4'985'772.65		5'187'200.00		-129'100	-2.52%	-201'400	-3.88%
D 3. / DIACONIE ET ENTRAIDE	705'151.80		708'693.95		709'800.00		3'500	0.50%	-1'100	-0.16%
D 4. / THEOLOGIE EDUCATION FORMATION	787'313.10		767'091.20		867'700.00		-20'200	-2.57%	-100'600	-11.59%
D 5. / INFORMATION COMMUNICATION	431'800.30		458'405.10		468'500.00		26'600	6.16%	-10'100	-2.15%
D 6. / FINANCES ET ADMINISTRATION	464'540.39		416'761.85		499'400.00		-47'800	-10.29%	-82'600	-16.55%
Attributions	130'000.00		180'000.00				55'000	42.31%	185'000	-

RECAPITULATION

Total des recettes		8'129'851.40	8'039'441.95	8'042'612.47		8'200'000.00	-87'200.00	-1.07%	-157'400.00	-1.92%
Total des charges	8'156'181.64				8'308'885.00		-116'700.00	-1.43%	-269'400.00	-3.24%
Excédent de charges		26'330.24				108'885.00				
Excédents des ressources			3'170.52							

1.2.4 Bilan au 31.12.2009

Bilan					
	31.12.2008	31.12.2009		31.12.2008	31.12.2009
	CHF	CHF		CHF	CHF
ACTIFS			PASSIFS		
Actifs disponibles			Fonds étrangers à court terme		
Caisse	593.45	1'587.45	Créanciers	980'550.40	616'451.60
Poste	120'527.93	95'086.20	Transitoires	984'029.55	357'538.55
Banques	5'510'807.84	5'026'320.29			
Actifs à court et moyen termes			Fonds étrangers à long terme		
Débiteurs	2'658'408.62	1'583'982.77	Emprunt hypothécaire (Fonds garantie)	3'345'000.00	3'345'000.00
Transitoires	175'484.45	252'088.40	Emprunt hypothécaire (global)	1'075'000.00	1'045'000.00
Actifs à long terme			Emprunt "1993"	15'000.00	5'000.00
Titres	900'394.45	2'899'090.55	Emprunt "2007"	1'393'500.00	1'418'500.00
Fonds gérés par la Caisse centrale	2'051'532.15	3'426'178.82	Fonds de soutien CSP	1'139'678.87	2'309'176.59
Actifs immobilisés corporels			Provisions		
Mobilier et machines de bureau	1.00	1.00	Provisions	1'804'072.18	3'503'579.33
Immeubles	4'296'000.00	4'296'000.00	Fonds propres		
			Fonds de roulement	5'003'249.13	4'976'918.89
			Pertes et profits	-26'330.24	3'170.52
	<u>15'713'749.89</u>	<u>17'580'335.48</u>		<u>15'713'749.89</u>	<u>17'580'335.48</u>

Annexe au bilan

	Etat au 31.12.08	Etat au 31.12.09
Débiteurs		
Part des paroisses à l'entretien des cures	23'553.50	43'449.50
Etat de Neuchâtel, solde C.E.	1'091'991.10	146'681.30
Prêts pour voitures et prêts divers	26'580.00	25'760.00
Comptes de chauffage et autres charges locatives	286'260.40	249'761.20
A.F.C. impôt anticipé à recevoir	83'515.13	62'715.90
Salaires externes (Paroisses - CER - CSP - Aumônerie sourds)	483'197.47	636'637.62
Participation aumônerie Institutions spécialisées	157'222.00	159'125.00
Loyers débiteurs	174'617.90	123'014.60
Participation Eglises catholiques aux campagnes communes	52'074.45	56'571.35
Compte de liaison CSP (Fonds de soutien)	59'140.65	-108'900.00
Débiteurs divers	220'256.02	189'166.30
	2'658'408.62	1'583'982.77
Créanciers		
Collectes	27'111.50	6'455.95
Fonds immobilier	143'427.35	141'606.60
Fonds de Garantie (Caisse de pension)	267'926.15	20'558.90
Fonds H. et N. Brandt	129'157.70	120'852.85
Assurances sociales	220'935.50	224'961.00
Divers	191'992.20	102'016.30
	980'550.40	616'451.60
Emprunt hypothécaire		
Charles Knapp 40, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Gratte-Semelle 1, Neuchâtel	150'000.00	150'000.00
Rue des Parcs 11, Neuchâtel	350'000.00	350'000.00
Crêt-du-Chêne 6, Neuchâtel	35'000.00	35'000.00
Guillaume-Farel 14, Neuchâtel	250'000.00	250'000.00
Champréveyres, Neuchâtel	500'000.00	500'000.00
Temple 1, Cornaux	250'000.00	250'000.00
Cures de St-Aubin	300'000.00	300'000.00
Ferme du Louverain	90'000.00	90'000.00
M.-A. Calame 2, Le Locle	200'000.00	200'000.00
Helvétie 12, La Chaux-de-Fonds	170'000.00	170'000.00
Numa-Droz 118, La Chaux-de-Fonds	500'000.00	500'000.00
Cure 6, Cortaillod	200'000.00	200'000.00
Emprunt global	1'075'000.00	1'045'000.00
	4'420'000.00	4'390'000.00
Provisions pour		
Rénovation des cures	y 1'097'600.00	1'167'600.00
Aide au Tiers-Monde	y 10'840.55	1'805.45
Action d'évangélisation neuchâteloise	y 3'786.65	1'531.65
Fonds des vocations tardives	y 207'607.35	223'708.10
Mobilier et machines de bureau	31'000.00	31'000.00
Publications et matériel	y 13'866.73	41'316.73
Equipement informatique	y 37'050.25	50'182.90
Fonds EREN 2003	71'773.10	71'773.10
Fonds de remplacement en cas de maladie	y 61'120.90	54'339.60
Fonds Site Internet	y 10'300.00	0.00
Fonds projets	y 92'750.00	85'250.00
Provision pour débiteurs douteux	y 88'376.65	101'629.30
Provision sur risques de cours	y 0.00	180'000.00
Provision pour Accompagnements Contributeurs	y 78'000.00	78'000.00
Provision Processus RH	y 0.00	16'642.50
Réserve immobilière	y 0.00	1'398'800.00
	1'804'072.18	3'503'579.33

y Explication des mouvements des comptes provisions aux pages suivantes

NOTES A L'APPUI DU BILAN

A la date du bouclage, un montant de 146'681.30 fr. devait encore être versé par l'Etat à titre de contribution ecclésiastique, alors que ce montant était de 1'091'991.10 fr. en 2008.

Le poste **Pertes et profits** s'élevait à 26'330.24 fr. au 31.12.08. Ce montant a été soldé par le Fonds de roulement. Le montant de 3'170.52 fr. correspond au résultat de l'exercice 2009.

Dès l'exercice 2007, les dons supérieurs à 20'000.- fr. ne sont plus placés dans un compte bilan en attente d'une attribution proposée par le Conseil synodal, mais ils sont comptabilisés dans les recettes d'exploitation. Un compte supplémentaire "Attributions dons" a été créé afin d'indiquer la part des dons extraordinaires attribués par le Conseil synodal. Le montant reçu en 2009 de 85'000.- fr. a ainsi été attribué pour les comptes 2010, de la manière suivante :

30'000.-	Accompagnements Contributeurs	30'000.-	Nouveau recueil Alléluia
13'000.-	Fonds pour remplacement maladies	12'000.-	Rencontre des permanents

Lors de la création de la société "Louverain S.A.", l'EREN a contribué à la constitution du capital actions à hauteur de 400'000.- fr. en contrepartie de la cession du bâtiment et d'une parcelle de terrain. Ce montant figure sous la position "Titres". Une réserve "perte s/titres" a été faite (cf. ci-dessous)

Un montant de 2'000'000.- fr. à été placé à terme en prévision du remboursement des prêts reçus dans le cadre de l'action "Emprunt 2007". Le solde des titres représente une valeur nominale de 499'090.55 fr. dont la valeur à fin 2009 est de 415'349.90 fr., soit une perte de 83'740.65 fr.

La valeur assurance incendie des biens immobiliers de la Caisse centrale se monte à 71'590'765.- fr.

Les Fonds gérés par la Caisse centrale, mentionnés à l'actif du bilan, concernent le Fonds Brandt et le Fonds de Soutien au CSP.

Les mouvements des comptes figurant au passif du bilan (voir annexe au bilan) s'expliquent comme suit :

Fonds de soutien au financement du CSP

Au cours de l'exercice 2009, un montant de 1'362'665.67 fr. (dont un portefeuille de titres pour 783'009.82 fr.) provenant d'une succession en faveur du CSP a été affecté à ce Fonds. Le Fonds a crédité un montant de 381'140.65 fr. au CSP en prévision de l'excédent de charges de l'exercice en cours. Ce montant sera versé en 2010.

Les intérêts bruts s'élèvent à 25'047.35 fr. et les charges (achats de titres, gestion, droits de garde) à 6'174.65 fr. C'est un montant de 18'900.- fr. qui a été payé au CSP à titre d'intérêts du Fonds. Il s'agit du montant des intérêts qui ont effectivement été touchés pendant l'exercice comptable, diminué des charges. Les intérêts courus au 31.12.2009 s'élèvent à 5'071.- fr. Après ces opérations, la fortune du Fonds s'élève au 31.12.2009, à 2'309'176.59 fr., alors qu'elle était au 31.12.2008 de 1'327'678.87 fr. (1'139'678.87 fr. + 188'000.- fr. non-utilisés sur le prélèvement statutaire 2008).

Provisions

Rénovation des cures

Attribution de 70'000.- fr.

En prévisions de travaux prévus dans le cadre de la revalorisation de parc immobilier, une attribution supplémentaire a été effectuée en 2009.

Aide au Tiers-Monde et Action d'évangélisation neuchâteloise

Voir Terre Nouvelle en page 17

Fonds des vocations tardives

Attribution 16'100.75 fr.

La participation des paroisses ainsi que celle de la Caisse centrale avait été suspendue provisoirement, selon la décision du Synode. Elle a repris dès l'exercice 2009 avec des versements des paroisses pour un montant de 3'220.75 fr. et une attribution de la Caisse centrale de 10'000.- fr. Un montant de 2'880.- fr. a été remboursé par un boursier.

Publications et matériel

Dissolution de 2'550.- fr.

Un soutien de 1'300.- fr. a été accordé à une publication de la Faculté de théologie. Un montant de 1'250.- fr. concerne l'achat des exemplaires de présentation aux paroisses, du recueil Alléluia.

Attribution de 30'000.- fr.

Une provision de 30'000.- fr. a été créée pour l'achat des nouveaux recueil "Alléluia" qui aura lieu en 2010.

Equipement informatique

Dissolution de 2'667.35 fr.

Ce montant correspond à l'achat de deux ordinateurs dans le cadre du renouvellement permanent du parc informatique.

Attribution de 15'800.- fr.

La différence provient de l'approvisionnement de 1'800.- fr. pour des frais d'utilisation de l'informatique pour des tiers ainsi que d'une attribution de 14'000.- fr. pour l'acquisition d'un module "Ressources humaines" dans le programme salarial.

Fonds de remplacement en cas de maladie

Dissolution de 58'292.85 fr.

L'année 2009 a connu une nouvelle fois un nombre relativement élevé de personnes à remplacer pour un montant total de 58'292.85 fr.

Attribution de 51'511.55 fr.

Ce Fonds créé en 2003 pour financer les frais de remplacement en cas de maladie (l'EREN n'a pas d'assurance pour perte de gain maladie) est alimenté par un prélèvement de 0.5% des salaires bruts, soit 38'511.55 fr. Etant donné l'importante participation du Fonds en 2009, une attribution de 13'000.- fr. a été décidée par le Conseil synodal. Si la participation du Fonds pour l'année prochaine devait être à nouveau importante, le mode de prélèvement sur les salaires AVS pourrait être revu lors de l'élaboration du budget 2011 ou le passage à une Caisse d'assurance envisagée.

Fonds Site Internet

Dissolution de 10'300.- fr.

Ce Fonds a été créé en 2007 pour la construction et la mise en place du nouveau site internet de l'Eren. Un prélèvement avait déjà été effectué en 2008; le solde a été prélevé cette année.

Fonds Projets

Dissolution de 7'500.- fr.

L'association La Margelle a bénéficié du soutien de ce Fonds pour la mise sur pied du projet intitulé "Après la maltraitance", projet remplissant les conditions fixées par le règlement du Fonds.

Provision pour débiteurs-douteux

Dissolution de 6'787.35 fr.

Cette provision alimentée à hauteur de 88'376.65.- fr. à fin 2008 a été diminuée de 6'747.35 fr. représentant un amortissement de créances irrécupérables.

Attribution de 20'000.- fr.

Un montant complémentaire de 20'000.- fr. a été attribué à cette provision sur l'exercice 2009 afin de répondre aux indications des vérificateurs de comptes.

Provision pour risques de cours

Attribution de 180'000.- fr.

Cette provision a été constituée cette année afin de pallier la baisse ou les fluctuations de certains titres et placements de la Caisse centrale. Un montant de 80'000.- fr. concerne les placements financiers et un montant de 100'000.- fr. les actions Louverain SA.

Provision pour Accompagnement des Contributeurs (AC)

La provision constituée pour le "Groupe Pilotage Ressources pour Agir", dissout en 2008 a été attribuée au nouveau projet "Accompagnement des Contributeurs".

Dissolution de 80'000.- fr.

Un prélèvement de 80'000.- fr. a été effectué pour les frais occasionnés en 2009.

Attribution de 80'000.- fr.

Cette provision a été à nouveau alimentée en 2009 par un don d'une valeur de 50'000.- fr. d'une Fondation alémanique. Le projet se poursuivant, une attribution de 30'000.- fr. a été effectuée.

Provision pour Processus RH

Attribution de 16'642.50

Cette réserve a été créée à la suite d'un don d'une paroisse Suisse-allemande devant servir à financer la Rencontre des permanents. A également été attribué à cette provision le montant versé par la Confédération pour soutenir les démarches liées à l'égalité femmes-hommes dans l'EREN.

Réserve immobilière

Attribution de 1'398'800.- fr.

Les ventes des cures sont attribuées à cette réserve dans le cadre de la revalorisation et du renouveau de parc immobilier de l'Eren.

Cette réserve est constituée du produit net des ventes des cures de La Chaux-du-Milieu, de celle de Peseux et du solde des ventes de Valangin et St-Blaise. Pour mémoire, la vente de cure avait permis d'alimenter le Fonds de roulement de 2'658'890.- fr. en 2007-2008 pour le remettre à un niveau correct.

Fonds de roulement

Le résultat de l'exercice 2008 de 26'330.24 fr. a été retranché de ce Fonds.

1.3. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

RAPPORT DES CONTROLEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009

Conformément à leur mandat, les contrôleurs se sont réunis le 09 avril 2010 dans les bureaux du Secrétariat général de l'Eglise, à Neuchâtel.

Ils ont eu à leur disposition la comptabilité complète de l'EREN concernant l'exercice 2009.

Les bilan et comptes de recettes et dépenses soumis à la commission des finances concordent avec la comptabilité.

Par sondage, les recettes et les dépenses ainsi que la matérialité des actifs et des passifs ont été contrôlés.

L'exercice 2009 présente un excédent de produit de Fr. 3'170.52. Le bilan au 31 décembre 2009 présente un total de Fr. 17'580'335.48.

Le Fonds immobilier de l'EREN présente, au 31 décembre 2009, un actif de Fr. 1'721'131.64; il a été vérifié par les soussignés. Les enregistrements comptables ont été reconnus exactes.

Les contrôleurs expriment leur satisfaction pour la bonne tenue des comptes et ils proposent au Synode de les approuver.

Philippe Donati



Jean-Claude Isch



Paul-André Graber



Origène Murenzi



Neuchâtel, le 09 avril 2010

2. TERRE NOUVELLE

2.1. CIBLES ET DONS

La participation des paroisses et paroissiens neuchâtelais aux œuvres de mission et d'entraide se présente comme suit pour 2009 (avec les résultats 2008 pour mémoire) :

	2008	2009
DM	147'258.70	135'724.35
EPER	180'674.60	167'533.15
PPP	51'671.70	44'992.20
Dons DM-EPER-PPP non attribués	131'947.65	126'966.15
Action d'évangélisation neuchâteloise	1'368.70	760.00
Résultat global	512'921.35	475'975.85

Ce résultat peut être comparé aux décisions votées par le Synode :

	Décision synodale	Résultat 2009
Cibles paroissiales	490'000.00	475'975.85
Contribution statutaire à l'EPER	48'184.00	48'184.00
Contribution Table ronde	15'000.00	15'000.00
Collecte en faveur des réfugiés	20'363.00	20'363.00
Collecte Jeûne fédéral	15'000.00	15'000.00
Cible de l'EREN	588'547.00	574'522.85

Il a manqué 14'024.15 fr. pour que la cible Terre Nouvelle soit atteinte. Le montant disponible sur le Fonds "1% Aide au Tiers-monde" n'a pas permis de compléter ce manque. Les œuvres en ont été avisées.

2.2. FONDS "1% AIDE AU TIERS-MONDE"

Ce Fonds est, d'une certaine manière, la manifestation d'un comportement prophétique de la gestion de l'argent par l'EREN. En effet, il ne s'agit pas seulement de préconiser d'allouer au moins 1% des budgets publics à l'entraide, il faut encore le réaliser, et c'est ce que fait l'EREN depuis le début des années septante.

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2009	10'840.55	
Part aux recettes 2009	80'400.00	
Contribution statutaire due à l'EPER		48'184.00
FEPS / Contribution DM et Mission 21		15'000.00
Complément à la collecte pour les réfugiés de l'EPER		12'566.10
Complément à la collecte du Jeûne Fédéral		5'036.45
Participation à la FEPS pour l'aumônerie des requérants d'asile dans les centres d'accueil		4'329.00
Paroisse Entre-deux-Lacs : collecte Jeûne Fédéral 2008	1'109.70	
Frais de matériel, CCP et gestion		5'429.25
Total	92'350.25	90'544.80
Solde au 31 décembre 2009	1'805.45	

2.3. FONDS D'ACTION D'ÉVANGÉLISATION NEUCHÂTELOISE

Le Fonds a évolué de la manière suivante :

Etat au 1er janvier 2009	3'786.65	
Dons	745.00	
Subvention à La Marelle		3'000.00
TOTAL	4'531.65	3'000.00
Solde au 31 décembre 2009	1'531.65	

3. LA VIE PROTESTANTE

Pour l'information du Synode et des paroisses, les comptes de la VP sont présentés ci-dessous :

3.1. COMPTES

<u>Dépenses</u>	Comptes 2009	Budget 2009	Comptes 2008
Frais d'impression et photocomposition	132'890.90	124'800.00	141'118.10
Rédaction, illustration, journalistes	149'131.79	151'600.00	119'933.70
Adressage et ports	68'406.20	80'100.00	69'764.40
Site Internet	6'000.00	5'000.00	1'000.00
Administration, déplacements et divers	26'014.25	25'500.00	24'004.38
Frais du nouveau journal	2'858.75	0.00	0.00
Provisionnement	0.00	0.00	20'000.00
Contribution statutaire à Visage protestant	60'000.00		
Apport fonds d'équilibrage	20'000.00		
TVA 2,4 % payée pour le journal	8'617.25	8'600.00	8'569.30
Totaux des dépenses	473'919.14	395'600.00	384'389.88

<u>Recettes</u>	Comptes 2009	Budget 2009	Comptes 2008
Facturation aux Paroisses	195'671.05	194'400.00	193'609.00
Subvention de l'EREN	172'000.00	172'000.00	172'000.00
Produit net de la publicité	15'512.00	28'000.00	17'220.50
Dons et divers	2'714.10	1'200.00	2'083.50
Dissolution provision	87'920.10	0.00	0.00
Totaux des recettes	473'817.25	395'600.00	384'913.00
Résultat de l'exercice	- 101.89	0.00	523.12

3.2. BILAN

	2009	2008
<u>Actif</u>		
CCP 20-8153-4	34'541.75	60'271.59
Comptes bancaires BCN	0.00	0.00
Débiteurs Paroisses + EREN	11'264.15	76'981.85
Débiteurs publicité	5'939.50	9'750.20
Autres débiteurs yc AFC TVA	480.55	3'610.70
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total de l'actif	52'225.95	150'614.34
<u>Passif</u>		
Créanciers	0.00	1'772.05
Adm. Féd. Contributions, TVA	0.00	0.00
Créanciers divers	0.00	804.90
Passifs transitoires	9'150.00	16'939.45
Fonds et réserves	0.00	87'920.10
Bénéfice reporté	43'177.84	42'654.72
Résultat de l'exercice	-101.89	523.12
Total du passif	52'225.95	150'614.34

4. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES 2009											
Paroisses	Membres		Actes ecclésiastiques					Statistiques financières			
	Paroissiens	Foyers	Baptêmes et baptêmes de catéchumènes	Enfants et adolescents en catéchèse	Moniteurs et catéchètes	Mariages	Services funèbres	Terre Nouvelle	Contribution eccl. Année fiscale 2008	Journée d'offrande	Réformation
Neuchâtel	9'579	7'059	24	122	38	10	125	88'349.50	1'240'832.35	1'702.00	1'355.30
Entre-deux-Lacs	7'869	4'436	29	169	34	8	59	61'791.50	629'667.15	1'424.90	665.00
La Côte	3'658	2'331	8	77	19	7	52	26'469.00	356'807.70	783.00	890.00
La BARC	4'181	2'484	14	113	34	3	48	40'032.00	499'757.20	1'370.00	794.50
Joran	7'393	7'393	45	126	88	9	80	49'602.00	581'951.00	1'012.95	160.00
Val-de-Travers	6'044	3'669	29	147	22	7	84	37'790.80	321'036.35	1'258.15	920.00
Val-de-Ruz Nord, La Cascade	3'095	1'762	13	66	39	3	27	21'851.50	228'404.55	322.00	-
Est du Val-de-Ruz	2'074	1'053	17	106	8	8	19	14'480.70	167'162.75	282.00	-
Val-de-Ruz Ouest	2'187	1'222	11	51	9	1	11	15'811.00	121'018.85	245.00	620.00
Les Hautes Joux	5'915	3'477	27	127	46	3	87	35'178.75	342'699.05	1'047.50	615.65
La Chaux-de-Fonds	12'564	8'376	33	70	23	13	157	70'239.10	772'189.10	1'690.00	309.50
Langue allemande *	269						12	2'415.00	-	171.00	76.00
Divers								11'965.00	-	500.00	50.00
TOTAL	64'828	43'262	250	1'174	360	72	761	475'975.85	5'261'526.05	11'808.50	6'455.95

* Ces montants ne comprennent que les versements de la paroisse elle-même. Les versements des membres ne peuvent pas être identifiés en tant que tel, mais figurent dans les chiffres de la paroisse de leur lieu de domicile. Ce tableau a été amputé d'un certain nombre d'informations par rapport aux années précédentes. Certaines données fournies par les paroisses concernant les actes ecclésiastiques et le nombre de foyers sont incomplètes ou incohérentes. Le nombre de paroissiens doit être utilisé avec prudence.